CHEVALIERS DE L'ORDRE DES FOUS.

Au Duché de Clèves.

ORIGINE EN 1380. — Cet Ordre a été institué à Clèves en 1380, par *Adolphe*, comte de Clèves.

ESPRIT DE L'ORDRE. — Ces chevaliers voulaient donner l'exemple de l'amitié et de la bienfaisance réunies par le plaisir.

NOMBRE. — Le nombre des chevaliers était de trente-cinq.

MAITRISE. — Le comte de Clèves en était le Grand-Maître. Leur réunion amicale ne devait être désignée que par le nom de *Société*, elle fut décorée de celui d'*Ordre*.

STATUTS. — Les statuts de l'Ordre furent rédigés et scellés en cire verte; le sceau du Comte fut en cire rouge. Les armes de ces Seigneurs furent mises au haut de la première page.

DÉCORATION. — C'était une obligation pour ces chevaliers de porter sur leurs manteaux un fou d'argent en broderie, vêtu d'un petit justaucorps, et d'un capuchon tissu de pièces

jaunes et rouges, avec des sonnettes d'or, des chausses jaunes et des souliers noirs, tenant dans ses mains une petite coupe pleine de fruits.

Sort de l'Ordre. — Cet Ordre, fruit d'un moment d'exaltation, n'a point été de longue durée.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf